

Image not found or type unknown



annulation de carte de sejour

Par **meg**, le **12/08/2009** à **17:21**

bonjour!je me suis marier en 2005 en algerie j'ai fait la transcription de mariage 2006 mon mari est arriver le 26 aout 2006 en france.il est rester 1 semaine a la maison et depuis il n'a pas arreter de faire les allers et retours vers la france et l'algerie. pour quitter le domicile conjugal le 10 avril 2007 sachant que j'attendai un enfant qui est né le 10 septembre l'enfant a vu son papa 2 fois en plus il donne pas de pension alimentaire,il a reconnu l'enfant dons le seul but de renouveler sa carte de séjour.une procédure de divorce est en cours depuis mai 2007.le divorce sera prononcer le 28 septembre.j'aimerais savoir si je peu annuler sa carte de séjour?je ne sais pas si c'est une carte de dix an ou pas? sachant qu'il ya 500km entre nous.